



PLAN D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI ET RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES 2026-2028

Mise à jour du Plan d'action régional communautaire intégré en itinérance

PAR LA DIRECTION DES PROGRAMMES SANTÉ MENTALE ET DÉPENDANCE
DU CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE –
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

2 FÉVRIER 2026

Production

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Rédaction et révision

Direction des programmes santé mentale et dépendance

Droit d'auteur © Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Toute reproduction totale ou partielle est autorisée à condition de mentionner la source

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	VI
INTRODUCTION.....	1
PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES RÉGIONALES ET PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE VERS UN CHEZ-SOI.....	3
PRIORITÉS D'INTERVENTIONS ET BALISES DU PROCESSUS D'APPEL DE PROJET – VOLET COMMUNAUTÉ DÉSIGNÉE	4
Synthèse des résultats du sondage et priorisation	7
Enjeux stratégiques pour orienter l'appel de projets	7
Priorités d'interventions et balises du processus d'appel de projets – Volet Itinérance dans les communautés rurales et éloignées.....	8
Cadre décisionnel et planification des investissements VCS	8
Composition du comité de sélection	9
Coordination et suivi du programme.....	9
Stratégie de communication	9
PLAN D'INVESTISSEMENT 2026-2028	10
RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES.....	12
INDICATEURS DÉFINIS PAR LA COMMUNAUTÉ ET CIBLES UTILISÉS POUR MESURER LA PROGRESSION.....	12
Reconduction des résultats communautaires pour 2026-2028.....	12
RÉSULTATS OBLIGATOIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS RÉGIONAUX.....	13
Itinérance chronique.....	13
Accompagnement des personnes vers une stabilité résidentielle	14
Résultats régionaux supplémentaires visés par la communauté	16
CONCLUSION.....	18
ANNEXE 1 TABLEAU D'ATTRIBUTION DU FINANCEMENT DU PROGRAMME VCS POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2026-2027 ET 2027-2028 EN ESTRIE.....	19

LISTE DES ACRONYMES

CD	Communauté désignée
CIUSSS de l'Estrie – CHUS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
DPSMD	Direction des programmes santé mentale et dépendance
GASP	Groupe Actions Solutions Pauvreté
ICRÉ	Itinérance dans les communautés rurales et éloignées
PAII	Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026
PARCI	Plan d'action régional communautaire intégré
RLS	Réseaux locaux de services
TIS	Table itinérance de Sherbrooke
VCS	Programme Vers un chez-soi

INTRODUCTION

Le [Plan d'action régional communautaire intégré](#) (PARCI) de l'Estrie réalisé et publié en 2022 fait état des grands chantiers estriens pour lutter contre l'itinérance sur le territoire. Il propose une vue d'ensemble sur les travaux passés, actuels et futurs au regard de la lutte à l'itinérance et réitère l'engagement et la volonté du milieu de se concerter et d'arrimer les actions. De plus, ce plan régional détaille les engagements financiers rendus possibles par les mesures financées par le [Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026](#) (PAII 2021-2026), *S'allier devant l'itinérance*, ainsi que le programme Vers un chez-soi (VCS) pour les exercices 2024-2026.

Plus précisément, le PARCI fait état du plan d'investissement prévu afin de soutenir les priorités d'interventions et les résultats visés en matière de prévention et de lutte à l'itinérance sur le territoire de l'Estrie. Ainsi, chaque priorité des secteurs d'activités du programme VCS est détaillée. Ces derniers sont: les services en matière de logement, la prévention et l'orientation vers des services à l'extérieur des refuges, les services de soutien aux personnes desservies, les investissements en immobilisation ainsi que la coordination des ressources et la collecte de données. Ce plan a balisé les investissements lors de l'appel de projets VCS des exercices financiers 2022-2024 et a permis d'assurer des réponses aux besoins les plus criants du territoire.

Or, le 7 mars 2025, les gouvernements du Québec et du Canada ont conclu une entente modifiant l'Entente Canada-Québec concernant VCS 2019-2024. Cette Entente modificatrice no. 3 de VCS prolonge ainsi la mise en œuvre du programme et de son financement, et ce, jusqu'au 31 mars 2028. Dans le cadre de la prolongation de l'entente, il fut attendu que l'établissement régional, en collaboration avec ses partenaires, détermine la stratégie d'investissement qui s'inscrira le mieux en cohérence avec les besoins prioritaires identifiés par la communauté pour deux années supplémentaires. De plus, en continuité avec les exigences de l'Entente modificatrice no.3, l'établissement de l'Estrie a été mandaté pour coordonner la révision des résultats communautaires utilisés pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les personnes vulnérables, incluant l'itinérance chronique et l'accompagnement en stabilité résidentielle au plan régional.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES RÉGIONALES ET PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE VERS UN CHEZ-SOI

La concertation et la collaboration à l'échelle communautaire constituent des principes fondamentaux du programme VCS. Ainsi, la Table de concertation de Sherbrooke (TIS), qui regroupe des acteurs du milieu interpellés par les enjeux d'itinérance de la communauté désignée (CD) du territoire estrien, soit Sherbrooke, a été sollicitée afin de collaborer à l'identification des priorités locales dans le cadre d'un exercice de planification communautaire pour les exercices 2026 à 2028 en vue d'établir les balises du processus d'appel de projets. Ces derniers ont manifesté leur intérêt à être consulté en assurant la pleine participation pour tous par l'entremise d'un sondage structuré s'étant déroulé à l'été 2025.

Cette consultation menée auprès des partenaires du milieu s'est inspirée directement des orientations définies par le cadre de référence de la TIS en s'appuyant sur ces balises afin d'assurer une cohérence avec les travaux collectifs déjà engagés. Ainsi, le processus de consultation par le biais d'un sondage a permis d'élargir la réflexion initialement réalisée lors de la planification communautaire de 2022 et de mettre en évidence trois grandes dimensions jugées prioritaires en matière de lutte à l'itinérance : améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance, favoriser les sorties de rue et prévenir l'itinérance. Ces dimensions traduisent une volonté commune d'orienter l'action non seulement en fonction des moyens déployés, mais surtout en fonction des résultats attendus pour les personnes concernées et pour la collectivité. Dans cette perspective, les secteurs d'activités VCS conservent toute leur pertinence, mais s'inscrivent désormais à l'intérieur d'un cadre stratégique plus large dans l'objectif d'aligner les investissements et projets avec ce que les partenaires jugent prioritaire. Les priorités définies par les partenaires lors de cette consultation viennent donc renforcer et préciser l'impact attendu des interventions dans chaque secteur d'activités.

PRIORITÉS D'INTERVENTIONS ET BALISES DU PROCESSUS D'APPEL DE PROJET – VOLET COMMUNAUTÉ DÉSIGNÉE

Les résultats obtenus par le sondage réalisé à l'été 2025 ont été colligés et analysés afin de faire émerger une stratégie d'investissement VCS fondée sur les constats partagés. Le tableau suivant présente de manière synthétique les services jugés incontournables par les partenaires ainsi que les principaux manques identifiés sur le territoire. Cette lecture comparative permet de mettre en évidence, pour chacune des trois dimensions, à la fois les acquis à consolider et les écarts à combler.

Priorités d'intervention en Communauté désignée		
Dimensions	Services incontournables (acquis)	Manques identifiés (écarts)
Améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance	Hébergement - Hébergement d'urgence - Hébergement de transition - Maisons de chambres / logements supervisés Services de première ligne et de proximité - Centre de jour - Soupe populaire - Halte-climatique/ lieu de répit Intervention de proximité - Travail de rue - Travail de proximité Réduction des méfaits et santé - Remise de matériel de consommation sécuritaire - Centre de prévention des surdoses - Services en santé mentale - Services en lien avec consommation et dépendance Insertion sociale et socioprofessionnelle - Travail adapté - Fiducie volontaire	Hébergement et logement - Davantage de logements supervisés - Davantage de maisons de chambres à haut seuil de tolérance avec accompagnement - Hébergement d'urgence destiné spécifiquement pour les jeunes - Résidence pour personne aînée adaptée pour personnes en situation d'itinérance chronique nécessitant des soins 24/7 - Lieu de répit supervisé 24/7 - Services accessibles avec animaux domestiques Soins et services de santé - Faciliter l'accès aux soins de santé et de services sociaux de 1^{ère} et 2^e ligne Services de proximité et prévention - Bonifier l'intervention de proximité Services de base et infrastructures - Faciliter l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires - Bonifier les espaces d'entreposage

	Justice et défense des droits - Défense des droits et services en lien avec judiciarisation - Équipe dédiée du service de police	Optimisation du continuum de services - Bonifier la capacité d'accueil du centre de jour ainsi que les heures d'ouverture - Bonifier les services la fin de semaine
Favoriser la sortie de rue	Types de logement et hébergement - Hébergement d'urgence et de transition - Maison de chambre - Logement de transition et permanent avec service de soutien - Logements sociaux et abordables avec soutien communautaire Soutien en logement - Soutien communautaire et accompagnement à l'intégration - Aide à la recherche et au maintien en logement - Appui matériel de base pour l'installation - Logements subventionnés Réinsertion socioprofessionnelle - Service de réinsertion socioprofessionnelle - Plateaux de travail (emploi journalier ponctuel) Intervention sociale et communautaire - Travail de rue - Services de réinsertion sociale - Centre de jour et service de proximité - Fiducie volontaire - Équipe de soins de santé de première ligne Soutien institutionnel - Équipe dédiée du service de police	Logement et hébergement - Bonifier l'offre en maisons de chambre à haut seuil de tolérance - Augmenter le nombre de places en logements supervisés - Plus de logements sociaux - Plus d'unités du programme Supplément au loyer - Plus de services d'accompagnement en logement - Offrir un service lors d'éviction Soutien aux populations spécifiques - Bonifier le continuum de services pour les jeunes adultes - Revoir l'offre pour les personnes âgées avec comorbidités et besoins complexes Services en dépendance et santé - Adapter les services en dépendance pour les consommateurs d'opioïdes et faciliter l'accès aux traitements agonistes aux opioïdes - Rendre l'approvisionnement sécuritaire plus accessible - Améliorer l'accessibilité des services de santé de première ligne et en santé mentale Réinsertion et inclusion sociale - Davantage de services éducatifs et d'insertion socioprofessionnelle - Renforcer la collaboration avec les organismes de réinsertion sociale
Prévenir l'itinérance	Offre de services liés à l'hébergement Offrir une variété de types d'hébergement, dont certains spécifiquement destinés aux jeunes	Logement et stabilité résidentielle - Développement de logements supervisés (jeunes, femmes, ex-détenus, etc.) - Soutien communautaire en logement (intégration, maintien)

	Service de maintien en logement - Favoriser la stabilité résidentielle, incluant la médiation avec les propriétaires Réinsertion sociale et socioprofessionnelle - Soutenir l'intégration par des programmes d'intégration sociale et des ateliers de vie quotidienne Employabilité - Développer les compétences par la formation, la préparation au marché du travail et des mesures pour jeunes décrocheurs Autonomie financière - Renforcer la gestion budgétaire et offrir la fiducie volontaire comme outil de stabilité économique Aide alimentaire - Répondre aux besoins essentiels via les banques alimentaires et le dépannage ponctuel Accès aux soins de santé et services sociaux - Réduire les facteurs de vulnérabilité par des soins de santé, des services sociaux et des interventions en dépendance	- Fonds d'urgence et aide financière temporaire pour prévenir les évictions - Faciliter l'accès aux PSL Transitions et points de rupture - Accompagnement lors des sorties de la DPJ, détention, désintoxication, hôpitaux - Soutien dans le passage à la vie adulte - Ressources de transition (maisons de transition, centres de jour, hébergement temporaire) Accès aux soins et aux services - Amélioration de l'accès aux services santé et services sociaux, de santé mentale et pédopsychiatrique - Adapter les services spécialisés en dépendances - Développer les services destinés pour les jeunes (18-30 ans désaffiliés) Prévention en amont - Interventions précoces en petite enfance - Programmes de soutien aux familles en difficulté - Actions de lutte au décrochage scolaire - Activités d'éducation populaire et de sensibilisation Plusieurs partenaires ont exprimé que, bien que la prévention de l'itinérance soit un enjeu majeur, le financement du programme VCS n'apparaît pas comme le levier le plus approprié pour soutenir prioritairement ce type d'actions.
--	--	--

Synthèse des résultats du sondage et priorisation

L'analyse des informations du tableau met en évidence un contraste : si les services de base et d'urgence sont bien établis, les maillons les plus fragiles concernent la continuité des parcours (prévention en amont, transition et stabilisation à long terme), l'adaptation des services à certaines clientèles et le manque de ressources pour répondre à l'ampleur de la problématique. Pour l'appel de projets, l'enjeu stratégique central consiste à combler ces lacunes et à renforcer la complémentarité des interventions afin d'assurer un continuum cohérent, allant de la prévention à la sortie durable de l'itinérance. Cela implique d'investir dans les points de bascule critiques, d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services de proximité et de santé, ainsi que de soutenir le développement de modèles d'hébergement et de logements diversifiés et adaptés combinés à des services d'accompagnement favorisant la stabilité résidentielle. Dans cette perspective, la consolidation des projets déjà en cours, qui répondent aux besoins jugés essentiels, ne peut être écartée : cesser leur financement fragiliserait la base même de l'offre de services. Le défi est donc de trouver le juste équilibre entre le maintien des acquis et le développement de nouveaux projets capables de combler les manques identifiés. En somme, il s'agit de consolider un continuum intégré, dont la coordination de la concertation est essentielle, afin de réduire les ruptures de parcours et d'offrir des perspectives de stabilisation et d'autonomie.

Enjeux stratégiques pour orienter l'appel de projets

À la lumière de la consultation menée et de l'analyse des services existants et manquants, trois enjeux stratégiques se dégagent pour le territoire :

- **Consolider les acquis essentiels**
Il importe d'assurer leur maintien et leur renforcement afin de garantir une base solide d'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance.
- **Comblar les écarts critiques**
Les principaux défis identifiés à maintes reprises concernent l'insuffisance en matière d'hébergement et de logements, le manque de ressources spécifiques (notamment pour les jeunes, les personnes vivant avec des dépendances et les aînés), ainsi que le manque de services de soutien et d'accompagnement.
- **Renforcer la prévention en amont**
Les actions préventives apparaissent comme l'angle le plus fragile de l'écosystème actuel. Il a toutefois été souligné que le développement de stratégies ciblées visant à prévenir l'entrée dans l'itinérance et à rompre les cycles de vulnérabilité ne peut être efficacement soutenu qu'à travers le programme VCS.

De plus, en prenant en compte que le programme VCS est l'un des principaux leviers financiers disponibles pour la réalisation de projets destinés à la lutte à l'itinérance sur le territoire de l'Estrie, les éléments suivants sont à considérer lors de l'appel de projets :

- Adapter les projets pour s'assurer d'offrir une réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance ayant une multitude de problématiques incluant celle de dépendance (services à haut seuil d'admissibilité);
- Planifier des mesures hivernales afin d'assurer une prévisibilité dans les services répondant aux besoins des personnes en situation d'itinérance durant l'hiver;
- Tenir compte de la fin du financement de l'Initiative fédérale de lutte contre l'itinérance hors refuge et dans les campements au 31 mars 2026, alors que plusieurs projets répondent aux besoins régionaux identifiés par les partenaires.

Priorités d'interventions et balises du processus d'appel de projets – Volet Itinérance dans les communautés rurales et éloignées

Au printemps 2025, la DPSMD a également entamé des consultations dans l'objectif de mettre à jour les actions prioritaires de lutte à l'itinérance pour le volet Itinérance dans les communautés rurales et éloignées (ICRE) en prévision du prochain appel de projets du programme VCS. Les partenaires de lutte à l'itinérance des huit RLS composant le volet ICRE de l'Estrie ont ainsi été invités à partager les enjeux actuels et les pistes d'action prioritaires propres à leurs milieux. Bien que les réponses soient le reflet spécifique de la réalité locale, certaines priorités communes peuvent être identifiées, assurant ainsi une réponse concertée. Ainsi, les priorités d'action suivantes ont été identifiées sur plusieurs RLS :

- Développer ou pérenniser les services de halte-climatique;
- Rendre disponibles des services de centre de jour;
- Développer les services d'hébergement d'urgence et logement de transition;
- Développer, bonifier et consolider le travail de proximité;
- Développer les services d'accompagnement en logement;
- Pérenniser les services existants.

D'un point de vue régional, bien que chaque RLS présente ses particularités, certaines priorités se recoupent et s'imposent comme des orientations communes en vue de l'appel de projets VCS. Celles-ci seront donc considérées par le comité de sélection tout en reconnaissant que leur mise en œuvre devra néanmoins être adaptée aux réalités locales :

- Consolider et pérenniser l'offre de services essentiels;
- Favoriser l'accessibilité aux lieux d'accueil et de répit;
- Développer et diversifier les solutions d'hébergement et de logement;
- Renforcer le travail de proximité et l'accompagnement en logement.

La DPSMD a également invité l'ensemble de ses partenaires du territoire à prendre en considération les aspects clés liés à l'offre de services à haut seuil de tolérance, à la planification hivernale et aux enjeux de financement.

Cadre décisionnel et planification des investissements VCS

À partir des priorités et des objectifs stratégiques identifiés lors des consultations auprès des partenaires, la DPSMD a procédé à un appel de proposition visant l'ensemble des acteurs régionaux qui souhaitent s'investir dans la lutte à l'itinérance, et ce, afin de financer des projets structurants et intégrés. La DPSMD a été accompagnée d'un comité de sélection de projets qui a le mandat d'analyser et valider les projets au regard du programme VCS en cohérence avec les conclusions des priorités régionales. Ce dernier a ensuite déposé ses recommandations concernant les projets à financer pour la période couvrant le 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2028. Ces recommandations sont appuyées par la complétion d'une grille d'analyse objective pour chacun des projets ainsi qu'une rencontre de mise en commun et d'échanges sur la viabilité et la conformité de projets.

La DPSMD assure ensuite la responsabilité de procéder à la sélection finale des projets, en cohérence avec les recommandations issues du comité de sélection et le financement disponible.

Composition du comité de sélection

La qualité du processus d'évaluation repose directement sur l'expertise, la crédibilité et la diversité des perspectives représentées au sein du comité. Celui-ci est composé à la fois de spécialistes reconnus dans le domaine de l'itinérance, provenant de divers établissements et organismes et de représentants qui, sans être tous des experts du secteur, apportent une compréhension précieuse du milieu et de ses réalités. Cette pluralité de regards renforce la capacité du comité à analyser les projets de manière nuancée et ancrée dans l'expérience terrain. Elle rappelle également que la responsabilité de l'itinérance est partagée par l'ensemble des acteurs du réseau et de la communauté et ne repose pas uniquement sur les experts du domaine.

La composition du comité de sélection est la suivante :

- Un représentant de la Ville de Sherbrooke;
- Trois représentants des tables de concertation en itinérance, dont un représentant de la Table itinérance de Sherbrooke, un représentant du Groupe Actions Solutions Pauvreté et un du Comité itinérance de Brome-Missisquoi, tous de leur choix et non-candidat au programme;
- Un représentant de la Direction des services généraux;
- Un représentant de la Direction de santé publique;
- Le gestionnaire responsable de la coordination du programme VCS pour la DPSMD.

Coordination et suivi du programme

À chaque étape du cycle de vie du programme, les répondants régionaux en itinérance à la DPSMD assurent un lien étroit entre les différents acteurs. En étroite collaboration avec les gestionnaires et la direction des ressources financières, ils effectuent un suivi auprès des promoteurs de projets afin de s'assurer que les projets sont mis en place et qu'ils atteignent les objectifs prévus. Ils vérifient également les résultats obtenus et veillent à ce que les fonds publics soient dépensés judicieusement. De plus, ils assurent la liaison entre l'établissement, Santé Québec et les promoteurs de projets.

Stratégie de communication

La DPSMD souhaite faire de l'exercice de la mise à jour du PARCI et la coordination du programme VCS un processus transparent dans le cadre de l'administration de ces fonds publics dans la collectivité. Pour ce faire, des actions sont prévues afin d'assurer la diffusion de l'information à différentes étapes du processus.

Ainsi, ont été rendus publics :

- Le Plan d'action régional et communautaire intégré en itinérance 2021-2026;
- L'appel de candidatures dans la communauté incluant les priorités d'investissement et les balises de l'appel de projets;
- La liste des projets sélectionnés ainsi que leur financement.

PLAN D'INVESTISSEMENT 2026-2028

L'Entente modificatrice no.3 de VCS rend disponible du financement pour les exercices 2026 à 2028 afin de permettre de continuer à appuyer le travail fondamental des communautés dans la prévention et la réduction de l'itinérance.

- Sommes disponibles pour le volet Communauté désignée (RLS de Sherbrooke) :
 - 2026-2027 : 3 660 548 \$
 - 2027-2028 : 3 660 548 \$
 - Total de 7 321 096 \$
- Sommes disponibles pour le volet Itinérance dans les communautés rurales et éloignées (autres RLS) :
 - 2026-2027 : 685 801 \$
 - 2027-2028 : 685 801 \$
 - Total de 1 371 602 \$

Au terme de l'exercice de sélection de projets, le tableau suivant illustre le financement total attribué pour l'ensemble des activités déployées dans la communauté désignée selon les secteurs d'activité du programme VCS, offrant une vue d'ensemble claire des ressources financières investies.

Financement alloué par secteur d'activité en Communauté désignée		
Secteur d'activité	Répartition des pourcentages (%) par secteurs d'activité	Répartition des sommes (\$) par secteurs d'activités
	2026 à 2028	2026 à 2028
Services en matière de logement	20 %	1 451 157 \$
Prévention et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges	12 %	879 179 \$
Services de soutien aux personnes desservies	65 %	4 729 344 \$
Investissements en immobilisations	0 %	0 \$
Coordination des ressources et collecte de données	4 %	261 416 \$
Total	100 %	7 321 096 \$

* Le tableau d'attribution du financement du programme vers un chez-soi pour les exercices financiers 2026-2027 et 2027-2028 en Estrie qui détaille les projets sélectionnés se trouve à l'annexe I.

Le programme VCS exige, pour chaque exercice financier, un plan d'investissement qui précise les contributions (en espèce ou en nature) d'autres sources ainsi que les partenaires impliqués (ex. : public, sans but lucratif ou privé), dans la lutte à l'itinérance. La responsabilité partagée de l'itinérance est démontrée, entre autres, par la contribution provenant d'autres sources de financement qui égalera au minimum celle du projet.

Différentes sources de financement externes pour la lutte à l'itinérance à Sherbrooke sont mises à contribution pour les années 2026-2027 et 2027-2028. Notamment, la poursuite du PAII 2021-2026 pour les exercices 2026-2027 et 2027-2028, annoncée par le gouvernement provincial, permet de rendre disponibles les sommes nécessaires à la pérennisation de sa mise en œuvre. Ainsi, six mesures sont financées en Estrie dans l'objectif d'appuyer leur déploiement, représentant des investissements de l'ordre de 3 781 588 \$ pour chacun des exercices pour un total de 7 563 176 \$.

Par ailleurs, les sommes engagées et confirmées par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour les années 2026 à 2028 auprès des organismes communautaires œuvrant auprès de la clientèle vulnérable font la démonstration que le financement excèdera celui du programme VCS pour les années de référence du plan d'investissement. En effet, le financement de neuf organismes communautaires pour l'année 2025-2026 par le PSOC est le seuil minimal qu'ils recevront pour les années à venir. Il représente la somme de 2 703 805 \$ annuellement pour un total de 5 407 610 \$ pour les années 2026-2027 et 2027-2028. À cela s'ajoutent également des sommes rendues disponibles dans le cadre du Soutien communautaire en logement social qui vise la stabilité résidentielle et dont la somme annuelle est de 94 232 \$ pour un total de 188 464 \$ pour les deux (2) exercices.

Du côté municipal, le Service de police de la Ville de Sherbrooke a investi 624 800 \$ au cours de l'exercice 2025-2026 pour soutenir des ressources humaines spécifiquement dédiées aux enjeux d'itinérance, ainsi que pour des ressources matérielles. Ce montant inclut notamment le poste d'agent spécialisé en itinérance au SPS. Pour les deux prochaines années, des investissements comparables sont anticipés.

Le tableau suivant résume les contributions provenant d'autres sources de financement.

Sources de financement	Contribution 2026-2027 à 2027-2028
Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 se prolongeant	7 563 176 \$.
Programme de soutien aux organismes communautaires	5 407 610 \$
Soutien communautaire en logement social	188 464 \$
Total	13 159 250 \$

Plusieurs fondations et organisations caritatives contribuent également à la responsabilité collective et aux pistes de solution pour lutter contre l'itinérance. Leur apport se manifeste tant par des contributions financières que par diverses formes de soutien non monétaire, renforçant ainsi la capacité du milieu à répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance.

RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES

Le programme VCS s'appuie sur une approche communautaire axée sur les résultats, permettant aux partenaires de développer une vision commune des retombées de leurs efforts collectifs en matière de prévention et de réduction de l'itinérance. Contrairement au suivi individuel exigé pour chaque projet VCS, où chaque promoteur doit produire sa propre reddition de comptes, les résultats communautaires offrent une lecture d'ensemble de l'amélioration des services disponibles sur le territoire et de l'évolution du phénomène de l'itinérance. Cette approche engage plusieurs partenaires issus de différentes instances à mesurer, ensemble, les progrès réalisés par la communauté.

Les résultats communautaires visent à refléter un changement concret, observable et mesurable dans les actions de prévention et de réduction de l'itinérance à Sherbrooke. Ils sont mis à jour annuellement et rendus publics afin de soutenir une vision commune des avancées réalisées, mais aussi des défis qui persistent et doivent être abordés collectivement.

Amorcé en juin 2022, ce travail a permis à la DPSMD de publier les premiers résultats communautaires, offrant une analyse partagée de l'amélioration des services sur le territoire et de l'évolution de l'itinérance en lien avec ces services. Ces résultats illustrent les progrès tangibles accomplis auprès des personnes vulnérables et soulignent la contribution essentielle de l'ensemble des partenaires à l'effort collectif.

Le suivi des résultats communautaires est publié chaque année, le 30 septembre, sur le site de [Santé Estrie](#). Cette diffusion vise à maintenir une compréhension commune et actuelle des actions de prévention et de lutte à l'itinérance, tout en soutenant la mobilisation des acteurs concernés. Par ailleurs, cette présentation annuelle constitue une exigence du volet communauté désignée du programme VCS pour la région.

INDICATEURS DÉFINIS PAR LA COMMUNAUTÉ ET CIBLES UTILISÉS POUR MESURER LA PROGRESSION

Au cours des années antérieures, la mise en œuvre du suivi des résultats communautaires s'est développée en collaboration avec le milieu de concertation communautaire de Sherbrooke. Les résultats retenus pour l'exercice 2022-2023 ont ainsi déterminé dans l'objectif de mieux connaître et suivre l'évolution de l'itinérance à Sherbrooke. Les cibles ont alors été estimées principalement à partir des données 2021-2022, dans un contexte où la nature et le nombre des projets financés par VCS différaient de ceux en place aux exercices financiers suivants. Cette situation, combinée, entre autres, à l'augmentation du phénomène de l'itinérance après les années pandémiques, impose une interprétation prudente des comparaisons et rend nécessaire une réévaluation progressive des cibles.

Reconduction des résultats communautaires pour 2026-2028

En préparation du prochain cycle de suivi pour les années 2026 à 2028, la DPSMD a entrepris une révision complète du cadre de résultats existant. À cette fin, une rencontre a eu lieu avec le coordonnateur de la TIS afin d'examiner en profondeur chacun des indicateurs déjà suivis, les sources de données disponibles ainsi que les cibles proposées. Cette démarche avait pour objectif d'établir si la communauté privilégiait le maintien des orientations antérieures ou la mise en place d'ajustements tenant compte de l'évolution du milieu.

À l'issue de cette analyse conjointe, il a été convenu de poursuivre le suivi des mêmes indicateurs à l'exception de ceux se rapportant à l'adaptabilité des services de soins de santé et de services sociaux pour les deux (2) prochains exercices financiers. Les indicateurs qui se poursuivront demeurent pertinents, mesurables et représentatifs des enjeux actuels de l'itinérance sur le territoire. Cette continuité permettra d'assurer une lecture stable et cohérente des progrès réalisés, tout en consolidant le travail de suivi initié au cours des dernières années.

RÉSULTATS OBLIGATOIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS RÉGIONAUX

Itinérance chronique

En cohérence avec l'Entente modificatrice no. 3 de VCS, le résultat visé portant sur le suivi de l'itinérance chronique doit être suivi de façon systématique. Pour ce faire, les partenaires de la TIS ont retenu la définition de l'itinérance chronique de la Politique nationale de lutte à l'itinérance *Ensemble pour éviter la rue et en sortir* :

« L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. »

« Les situations d'itinérance chronique sont les plus visibles et les plus préoccupantes. Les personnes dans cette situation n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. Selon plusieurs études canadiennes et américaines, le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique est relativement peu élevé. Toutefois, elles utiliseraient un grand nombre de services, générant de nombreuses interventions et des coûts sociaux importants. »

Le tableau suivant détaille les résultats, indicateurs, sources de données et cibles qui seront suivis par la communauté de Sherbrooke.

Agir pour réduire l'itinérance chronique			
Résultats visés	Indicateurs	Sources de données	Cibles annuelles
Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté d'ici 2028.	– Nombre de personnes logées dans un logement plus stable; – Nombre de personnes qui ont terminé avec succès le programme au 12^e mois ou avant; – Nombre de personnes encore logées après 12 mois, et qui nécessitent toujours du soutien.	Rapport annuel VCS – Placement en logement.	164 personnes en situation d'itinérance chronique par année auront été logées et auront maintenu leur logement après 12 mois, et ce, avec ou sans soutien.
	– Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible un soir donné.	Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec selon la donnée la plus récente disponible.	L'exercice du dénombrement fait la démonstration que l'itinérance visible lors d'un soir donné n'est pas en augmentation.

Accompagnement des personnes vers une stabilité résidentielle

Les personnes en situation d'itinérance ont besoin d'un logement afin de pouvoir bénéficier de conditions de vie décentes. Offrir un logement à ces personnes constitue l'une des priorités du gouvernement du Québec. Celui-ci s'est d'ailleurs fixé un objectif clair pour 2025–2026 : accompagner 5 000 personnes vers une stabilité résidentielle en multipliant les initiatives favorisant l'accès au logement.

Afin de suivre l'atteinte de cette cible de 5 000 personnes, Santé Québec demande aux établissements territoriaux d'assurer le suivi de résultats communs à l'échelle nationale. Cette orientation s'applique autant aux régions visées par les volets CD qu'ICRE.

Le suivi de ce résultat était auparavant réalisé sous l'intitulé « Actualiser la mise en logement des personnes ». Toutefois, afin d'assurer une cohérence avec la nouvelle obligation de suivre l'accompagnement des personnes vers une stabilité résidentielle, certains indicateurs ainsi que leurs sources de données ont été ajustés. Ces modifications permettent désormais d'en assurer un suivi régional plus précis et conforme aux exigences actuelles.

Agir pour réduire l'itinérance			
Résultats visés	Indicateurs	Sources de données	Cibles annuelles ¹
Accompagner 5000 personnes vers une stabilité résidentielle	Nombre de jeunes provenant des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté ayant bénéficié d'un supplément au loyer avec accompagnement	Mesure 1.1 du PAII 2021-2026 Donnée issue de la fiche de suivi annuel du PAII	7 jeunes provenant des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté auront accédé à un logement et un accompagnement par année.
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une unité du programme de supplément au loyer et d'un accompagnement en logement.	Mesure 5.2 du PAII 2021-2026 Donnée issue de la fiche de suivi annuel du PAII	26 personnes en situation d'itinérance auront accédé à un logement et auront reçu un accompagnement par année.
	Nombre de personnes accompagnées en logement	Mesure 5.3 du PAII 2021-2026 Donnée issue de la fiche de suivi annuel du PAII	81 personnes en situation d'itinérance auront été accompagnées.
	Nombre de personnes accompagnées et logées dans un logement : - Transitoire - Permanent	Rapport sur les résultats en ligne (RREL) de VCS ²	133 personnes en situation d'itinérance auront accédé à un logement permanent par année 31 personnes en situation d'itinérance auront accédé à un logement temporaire par année

¹ Les cibles pourraient être sujettes à modification en 2026-2027 et 2027-2028 en fonction des financements pour l'accompagnement et des logements disponibles.

² Application web officielle développée par le gouvernement du Canada afin d'assurer le suivi des projets financés (détails de projets et résultats) du programme Vers un chez soi. Au Québec, le programme se déploie dans le cadre d'une Entente Canada-Québec qui balise les exigences de saisie sur l'application. Les établissements territoriaux de Santé Québec opérationnalisent la plateforme, en soutien de Santé Québec.

Résultats régionaux supplémentaires visés par la communauté

Afin de mieux documenter les efforts consacrés au maintien en logement, le tableau ci-dessous présente la poursuite d'un résultat supplémentaire pour le territoire de la communauté désignée, défini en concertation avec les partenaires. Cet indicateur permet d'assurer le suivi des actions dédiées au maintien en logement et d'en comprendre plus clairement la portée. Il met en lumière l'importance de ces interventions pour soutenir la stabilisation résidentielle des personnes accompagnées, autant dans une trajectoire de prévention de l'itinérance qu'en situation d'itinérance.

Agir sur le maintien en logement			
Résultats visés	Indicateurs	Sources de données	Cibles annuelles
Accroître l'utilisation des services visant le maintien en logement.	Nombre d'interventions qui auront été offertes selon le service de base du secteur d'activité VCS <i>Prévention et orientation à l'extérieur des refuges</i> .	Rapport sur les résultats en ligne de VCS – Secteur B	1695 interventions par année auront été offertes afin de trouver des solutions à une situation précaire et contribuer au maintien en logement.

CONCLUSION

La mise à jour du plan d'investissement VCS et des résultats communautaires 2026-2028 en Estrie offre une lecture claire des orientations retenues en matière de gestion du financement et des mécanismes de suivi en prévention et en lutte contre l'itinérance pour les années 2026-2027 et 2027-2028. Ce plan précise les priorités régionales, identifiées en concertation avec les partenaires du milieu, qui soutiennent les décisions prises, notamment dans le cadre du programme VCS, lequel appuie la réalisation de projets liés à l'itinérance.

Dans un contexte marqué par une augmentation de l'itinérance, une complexification des profils des personnes accompagnées et un accroissement de leurs vulnérabilités, les besoins sur le territoire demeurent particulièrement criants. Bien que des inégalités persistent quant au financement disponible, la mise à jour du PARCI permet de présenter de manière transparente les mécanismes d'attribution, fondés sur des processus de consultation des milieux, renforçant ainsi la contribution des partenaires à l'ensemble du processus.

Les deux prochaines années s'inscrivent sous le signe de la continuité quant au suivi des résultats communautaires. Ces données demeureront essentielles pour orienter les actions régionales et mesurer les retombées des interventions mises en œuvre.

La mise à jour de ce plan reflète ainsi une portion importante du financement en itinérance dans le réseau de la santé et des services sociaux, qui s'inscrit plus largement parmi les autres leviers ministériels du PAII. Cette cohérence témoigne du principe selon lequel la lutte à l'itinérance est une responsabilité partagée entre l'ensemble des acteurs concernés.

ANNEXE 1 | TABLEAU D'ATTRIBUTION DU FINANCEMENT DU PROGRAMME VCS POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2026-2027 ET 2027-2028 EN ESTRIE

VOLET COMMUNAUTÉ DÉSIGNÉE

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ DU PROJET	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR
De l'itinérance à la stabilité résidentielle, l'importance d'un accompagnement personnalisé	Le projet consolide les services d'accès à un loyer, l'installation en logement et la stabilité résidentielle de personnes en situation d'itinérance chronique selon l'approche stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA). Les services sont déployés au sein du volet Coop ainsi que du volet Projet Appart qui favorise le développement de compétence dans l'entretien d'un appartement chez nos personnes usagères. De plus, le projet inclut la coordination de l'accès coordonné pour l'ensemble des partenaires en itinérance à Sherbrooke.	924 530\$	Coop de Solidarité l'Autre-Toit
Jamais sans toit 2026-2028	Le projet consolide les services de prévention et d'intervention en première ligne au niveau de l'itinérance jeunesse. Il s'adresse prioritairement aux jeunes mineurs à haut risque d'itinérance ou en situation d'itinérance. Le projet comporte à la fois des mesures d'hébergement d'urgence et d'hébergement de transition en vue que ses services de soutien, notamment en vue du passage à la vie adulte. De plus, un volet placement et maintien en logement est également actualisé via le suivi post hébergement et le soutien communautaire en logement.	376 680 \$	Maison Jeunes-Est

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ DU PROJET	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR
Services d'hébergement d'urgence, de réinsertion et de halte climatique pour personnes en situation d'itinérance	Le projet consolide les trois services suivants : - Services d'hébergement d'urgence et de réinsertion pour les personnes en situation d'itinérance afin de stabiliser la situation de vie de ces personnes pour leur permettre un processus de réinsertion sociale au travers des services suivants pour un total de 56 places. - Plateaux de travail dont l'objectif est la réinsertion économique et socioprofessionnelle. - Halte climatique de nuit aux personnes en situation d'itinérance qui ne fréquentent pas un service d'hébergement.	2 047 484\$	Centre Communautaire Partage St-François
Travail de rue au centre-ville : Proximité et accompagnement	Le projet consolide les services d'amélioration de l'autonomie de personnes et de familles en situation d'itinérance ou à risque imminent de le devenir au moyen de services individualisés. L'objectif général du projet est de développer l'intervention réalisée par les travailleurs de rue dans le centre-ville de Sherbrooke en consolidant leur présence auprès des personnes en situation d'itinérance et des personnes à risque imminent d'itinérance. Les objectifs spécifiques qui guident le projet sont la proximité, l'intervention, la référence et l'accompagnement.	291 544\$	Coalition sherbrookoise pour le travail de rue
Fiducie volontaire Tout compte fait	Le projet consolide les services de la fiducie volontaire Tout compte fait. Le service offre un encadrement adapté, soutenant les personnes vulnérables dans la gestion de leur budget et dans la prévention de l'itinérance. Il répond spécifiquement aux besoins des individus ayant subi des échecs de vie, en particulier ceux victimes d'abus, et qui rencontrent des difficultés psychosociales majeures. Le projet contribue à réduire les risques de perte de logement et à améliorer les conditions de vie de ces personnes.	28 286\$	La Chaudronnée de l'Estrie

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ DU PROJET	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR
Soupe Populaire	Le projet consolide la mise en place d'un lieu d'accueil et un milieu de vie à très faible seuil d'admissibilité, accessible à toute personne ayant besoin de soutien. L'organisme répond à un besoin essentiel en offrant un service de repas à très faible coût, contribuant ainsi à la prévention de problèmes de santé liés à l'alimentation. En parallèle, La Chaudronnée agit comme porte d'entrée vers le continuum de services pour les personnes en situation ou à risque d'itinérance. Elle assure un accueil psychosocial, procède à une première évaluation des besoins et oriente les personnes vers les ressources les plus adaptées à leur réalité. Les principaux bénéficiaires du projet sont des personnes itinérantes ou à risque imminent de le devenir, confrontées à des enjeux de santé ou à diverses difficultés de vie.	401 058\$	La Chaudronnée de l'Estrie
Maison Margot	Le projet consolide les services de la Maison Margot, une résidence de 12 chambres destinée exclusivement aux femmes vulnérables, à risque d'itinérance ou en période de transition. Pour soutenir les femmes dans leurs parcours, une équipe d'intervention offre un accompagnement personnalisé, anime diverses activités favorisant la vie de groupe, et veille à la sécurité ainsi qu'au bon fonctionnement de la maison.	181 626\$	Habitations l'Équerre inc.
Maison de chambres pour personnes en situation d'itinérance de plus de 50 ans	Le projet consiste à la création et au maintien d'une maison de 10 chambres supervisées pour une clientèle itinérante mixte de 50 ans et plus. Les résidents bénéficieront d'un accompagnement par une équipe d'intervention présente à tous les jours pour l'évaluation des besoins, la gestion des admissions, le référencement et l'animation du milieu de vie. La maison offrira des chambres chauffées, des espaces communs, un accès téléphonique et internet, ainsi qu'un repas par jour. Le code de vie tolérera la consommation de psychotropes, sous réserve d'autonomie et de respect des règles. Deux chambres seront réservées pour des usagers référés par la Direction du soutien à domicile du CIUSSS de l'Estrie en transition. La clientèle visée est celle de 50 ans et plus ayant des problématiques chroniques d'itinérance et de comportement.	266 856\$	Centre Communautaire Partage St-François

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ DU PROJET	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR
Soutien individuel	Le projet consolide les services de soutien psychosocial individuel et la coordination du volet toxicomanie (information, prévention, formation et distribution de matériel sécuritaire). Il vise à répondre de manière humaine et efficace aux demandes d'aide, tout en assurant une présence cohérente dans le milieu de vie. Le projet inclut également l'encadrement des activités bénévoles des usagers et la gestion du soutien matériel (dons alimentaires, vêtements, sacs de couchage, casiers pour effets personnels).	461 834 \$	Centre de jour Ma Cabane
En route vers l'autonomie; préparation et maintien en logement	Le projet consolide les services visant à réduire les facteurs de risque et à renforcer les facteurs de protection pour prévenir l'itinérance chez les jeunes de 18 à 30 ans. Il favorise la stabilité résidentielle et l'autonomie grâce à des services de soutien et d'accompagnement, incluant la préparation à la vie autonome et le soutien en post-hébergement. Le projet contribue aussi à la création d'un filet social et au maintien en logement.	216 180\$	La Source-Soleil
VCS Intervenant	Le projet consolide les services de réinsertion sociale en offrant un accompagnement personnalisé pour préparer la sortie des participants et prévenir un retour à la rue ou en hébergement d'urgence. Un intervenant soutient la recherche de logement, établit des stratégies pour le maintien résidentiel et offre un suivi global (revenu, démarches légales, vie quotidienne, emploi). Le projet offre l'accès, au besoin, à 16 unités d'hébergement et un accompagnement soutenu pour répondre aux besoins multiples (alimentation, soins, rendez-vous médicaux).	135 116\$	Maison l'Intégrale
L'itinéraire vers la prospérité sociale	Le projet consolide les services du Journal de rue de l'Estrie en permettant à des personnes vivant la pauvreté ou ayant connu l'itinérance de se remettre en action par la création et la distribution d'un journal communautaire. Il favorise la stabilisation en logement et l'amélioration de la qualité de vie grâce à l'acquisition d'un revenu, le référencement vers des ressources adaptées, l'insertion socioprofessionnelle et le développement de compétences. Le projet aide concrètement à prévenir l'itinérance et à rompre les cycles de vulnérabilité par un travail adapté et un accompagnement personnalisé.	174 271 \$	Journal de rue de l'Estrie

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ DU PROJET	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR
Le Milieu (Appartements laboratoires)	Le projet consolide les services de soutien communautaire et résidentiel en offrant à des jeunes de 16 à 30 ans, à risque ou en situation d'itinérance, des appartements de type studio pour tester et développer leurs capacités et leur autonomie afin de maintenir un logement. Les intervenants du Tremplin 16-30 et de l'Auberge du Cœur La Source Soleil assure un accompagnement sur place pour renforcer les capacités des résidents. Le projet dispose de locaux aux Habitations L'Équerre à Sherbrooke.	177 302 \$	La Source-Soleil (Le Milieu)
Un Tremplin vers chez soi	Le projet consolide les services offrant de l'accompagnement à de jeunes adultes en situation d'itinérance épisodique ou chronique, ou à risque de le devenir, dans leur intégration à un logement transitoire, sécuritaire et positif. L'organisme offre du soutien communautaire aux résidents et anciens résidents, anime un milieu de vie ouvert et favorise la mise en action, l'inclusion sociale et le développement de l'autonomie des jeunes.	983 806 \$	Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke
La Maison Laurier	Le projet consolide les services de planification, organisation et mise en œuvre des modalités et des services de base dans des installations offrant 8 chambres à bas seuil d'accessibilité pour des personnes en situation d'itinérance chronique à Sherbrooke. Ces installations proposent une option de logement avec des exigences minimales afin de favoriser une stabilité résidentielle pour une clientèle dont l'état général et les comportements cristallisés provoquent une incapacité à se maintenir en hébergement ou en logement dans un environnement très encadré.	157 548 \$	La Parallèle de l'habitation sociale inc.
Soutien à la coordination et au développement de la Table de l'itinérance de Sherbrooke	Le projet consolide les services de coordination de la TIS en assurant la gestion des activités de développement et de concertation communautaire. Il répond à l'augmentation des partenariats et des besoins qui dépassent les capacités actuelles, en offrant un soutien humain, logistique et opérationnel pour garantir une gestion efficace et continue des actions en faveur des populations vulnérables. La saturation des services sur le territoire exige une concertation accrue pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance ou à risque.	152 082 \$	Table Itinérance Sherbrooke

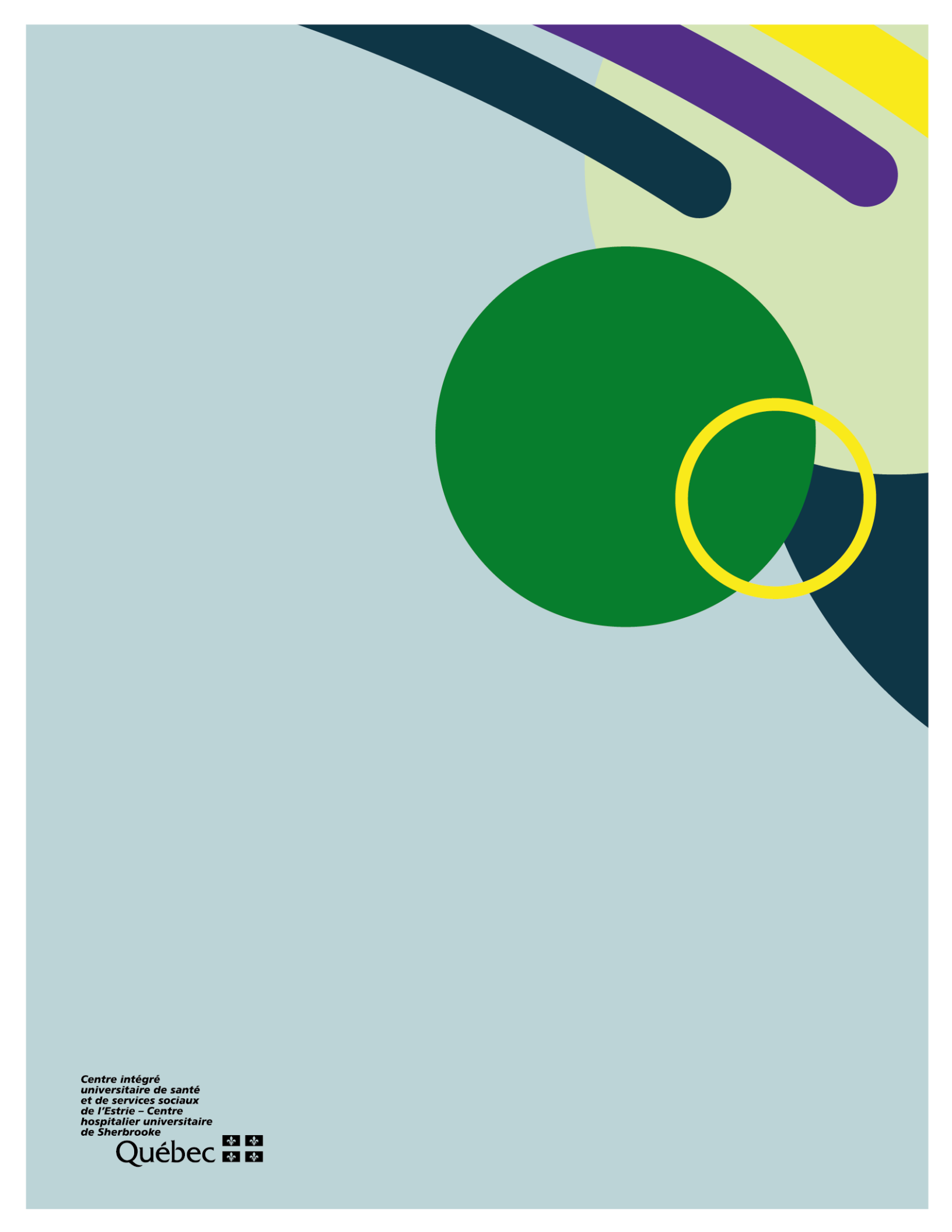
TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ DU PROJET	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR
Projet Itinéraire	Le projet consolide les services de prévention des surdoses et des ITSS auprès des populations itinérantes ou à risque, principalement les personnes utilisatrices de drogues par injection, inhalation ou voies nasales, ainsi que les femmes. Il mise sur la réduction des méfaits et la promotion de la santé, en tenant compte des réalités des femmes en situation d'itinérance. Les activités incluent le travail de proximité, une présence dans les campements, la collaboration avec des pairs aidants et le maintien de deux cafés sociaux par semaine dans les locaux de l'organisme.	264 848 \$	Intervention régionale et information sur le sida
Maison Oxygène Estrie	Le projet consolide les services d'hébergement et de soutien offerts par la Maison Oxygène Estrie aux pères et à leurs enfants vivant une situation de détresse liée à des difficultés familiales, sociales, financières, psychologiques ou personnelles. Il contribue à la lutte et à la prévention de l'itinérance grâce à un hébergement temporaire accompagné, afin de soutenir des familles en situation d'itinérance ou à risque imminent de le devenir.	80 045 \$	Moment'hom Centre d'entraide pour hommes de l'Estrie
TOTAL :		7 321 096 \$	

VOLET ITINÉRANCE EN COMMUNAUTÉS RURALES ET ÉLOIGNÉES

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR	RLS
Consolidation de trois chambres supervisées pour une réinsertion sociale	Le projet consolide les services d'intervention offerts dans trois chambres destinées à des hommes en situation de vulnérabilité, d'itinérance ou à risque élevé d'itinérance, au sein d'une ressource d'hébergement de transition. Le promoteur propose un milieu de vie résidentiel stable, sécurisant et structurant, favorisant la transition de ces hommes vers l'autonomie. Les services d'hébergement, d'encadrement et d'insertion sociale offerts permettent de les soutenir activement dans leur démarche d'autonomisation.	153 712\$	Auberge sous mon toit inc.	Haute-Yamaska

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR	RLS
Consolidation des ressources humaines	Le projet consolide les services d'intervention des ressources d'hébergement d'urgence auprès des personnes en situation d'itinérance. L'hébergement court terme du Passant et d'Entr'elles (28 lits). Le Passant et Entr'Elles offrent une réponse aux besoins de base des usagers ainsi que de l'accompagnement et de référencement vers les partenaires du territoire. Le projet consolide également la bonification du nombre de places disponibles en hébergement à la nuitée à haut seuil de tolérance pour les hommes (16 lits). Ce service permet l'accès à un gîte offrant sécurité, aide et soutien.	502 840\$	Maison d'hébergement pour personnes en difficulté de Granby – Le Passant	Haute-Yamaska
Trouver ma Voie/ Finding my Path 2.0	Le projet consolide les services offerts aux appartements supervisés « Vers mon Espace/ Towards my Space ». Ils permettent de soutenir et accompagner les jeunes francophones et anglophones de 16 à 22 ans qui vivent diverses problématiques dans le cadre de leur démarche d'accès à l'autonomie en les aidant à trouver leur espace via des appartements supervisés. De plus, un service de post-hébergement est offert afin de poursuivre le soutien au développement de l'autonomie, de répondre à de nouveaux besoins émergents et de prévenir les situations d'itinérance. Ce service s'appuie sur l'établissement de liens avec des services de proximité (travailleurs de rue, organismes communautaires de première ligne) ainsi qu'avec des services de santé, tant médicaux que psychosociaux.	195 000\$	Maison Hébergement Jeunesse Espace Vivant Living Room	La Pommeraie
Création de trois services structurants pour répondre aux besoins essentiels des personnes itinérantes de BM	Le projet consolide la mise en place de trois services essentiels pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance dans Brome-Missisquoi : un centre de jour, un hébergement temporaire d'urgence et une halte-chaud hiversale. Le centre de jour offre un lieu convivial pour socialiser, briser l'isolement, obtenir du soutien, des références, des repas d'urgence et accéder à des installations sanitaires et buanderies, tout en favorisant les rencontres avec des professionnels selon une approche de proximité adaptée au rythme et aux besoins de chacun. L'hébergement temporaire (4 places pour un maximum de 3 mois) propose un accompagnement en soirée pour les démarches administratives, la recherche de logement ou d'emploi, et le développement des compétences de vie en collectivité.	281 846 \$	Entrée Chez Soi Brome Missisquoi	La Pommeraie

TITRE DU PROJET	RÉSUMÉ	FINANCEMENT ACCORDÉ	PROMOTEUR	RLS
	La halte-chaleur, ouverte chaque nuit du 1er décembre au 31 mars, permet aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de se réchauffer, se reposer et recevoir de l'aide.			
Trouve-toit et centres de jour ruraux	Le projet consolide les services de proximité où sont offerts des services de recherche d'un toit temporaire ou permanent et le maintien de leur logement selon l'approche de stabilité résidentielle. L'intervention se traduira par une présence régulière et soutenue, entre autres, dans les maisons de chambres de Valcourt et Windsor, les cafés communautaires et les points de dépannage alimentaire du territoire.	153 726\$	Maison de la Famille les Arbrisseaux	Val-St-François
Communauté bienveillante et sécuritaire	Le projet consolide les services d'hébergement temporaire (4 places) avec accompagnement et l'accès à un fonds, partagé parmi les partenaires, permettant de soutenir des haltes-chaleur et de couvrir des besoins d'urgence (nourriture, transport, vêtements, prévention de la perte de logement, etc.) pour des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, y compris celles non hébergées par l'organisme.	84 478\$	L'Ancrage du Granit	Granit
TOTAL :		1 371 602\$		

An abstract graphic design featuring a light blue background. In the upper right corner, there are several overlapping geometric shapes: a dark blue curved bar, a purple curved bar, a yellow curved bar, and a light green curved bar. In the center-right, there is a large green circle with a yellow circle outline overlapping its right side. In the bottom left corner, there is a block of text and a logo.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrée – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke**

Québec 